

Prise en charge des élèves à besoins particuliers : quel bilan deux ans après la mise en œuvre du nouveau concept de pédagogie spécialisée ?

Florence Chaignat (PS)

Publié le 23 mars 2026, le rapport suisse de l'éducation 2026 met en évidence un constat majeur : les données indiquent davantage un creusement des inégalités entre élèves qu'une baisse globale du niveau scolaire. Les élèves les plus performants maintiennent, dans l'ensemble, leurs acquis, tandis que les difficultés se concentrent principalement chez les élèves les plus fragiles.

Dans ce contexte, l'enjeu central réside dans la capacité du système éducatif à accompagner efficacement les élèves en difficulté. Cela implique de prévenir le décrochage scolaire, de soutenir les parcours fragilisés et d'apporter des réponses adaptées aux besoins spécifiques.

Afin de répondre à ces défis, le Parlement jurassien a adopté, en décembre 2022, un nouveau concept de pédagogie spécialisée. Celui-ci vise notamment à mieux structurer la prise en charge des élèves à besoins particuliers.

Toutefois, plusieurs retours de terrain font état :

- de situations complexes dans certaines classes ;
- d'une charge de travail en augmentation pour les équipes enseignantes et les directions ;
- de difficultés à apporter des réponses suffisamment rapides et adaptées à certains élèves.

Près de deux ans après sa mise en œuvre, il apparaît nécessaire de disposer d'un premier état des lieux. Celui-ci doit permettre d'évaluer si le dispositif actuel répond aux besoins identifiés, d'en cerner les limites et de détecter les améliorations à envisager.

Dans ce cadre, les questions suivantes sont adressées au Gouvernement :

1. **Quel bilan initial le Gouvernement tire-t-il de la prise en charge des élèves à besoins particuliers dans la scolarité obligatoire ?**
2. **Quels constats le Gouvernement établit-il plus spécifiquement concernant :**
 - les délais de prise en charge ;
 - la coordination entre les différents intervenants ;
 - la charge administrative supportée par les enseignants et les directions ?
3. **Le Gouvernement a-t-il identifié des mesures d'amélioration ou de renforcement à mettre en œuvre à court ou moyen terme afin de mieux soutenir les élèves concernés, ainsi que les équipes pédagogiques et les directions ?**

Florence Chaignat (PS)

Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)

- Lisa Raval (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Sarah Gerster (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)
- Christophe Badertscher (PS)
- Héroïse Girardin (PS)
- Patrizio Robbiani (PS)
- Pierre Sauvain (PS)
- Folla-Gnimi Makanjou Douma (PS)
- Martial Farine (PS)
- Chantal Gerber (PS)
- Julien Loichat (PS)
- Jeanne Lusa (PS)
- Marion Stadelmann (PS)
- Marina Zuber (PS)

Intervention déposée officiellement le 25 mars 2026